



MAIRIE DE MONTCLUS

La Lettre d'Info
ETE 2018



Mot du Maire

Bonjour à tous,

Nous avons accusé un gros retard dans **l'utilisation de l'épareuse le long des chemins**. Cela est d'abord dû au temps nécessaire pour que Jeremy RICHIARDI réalise un magnifique perron devant la mairie. Cette construction rend possible l'accès du bâtiment aux personnes à mobilité réduite. Elle leur permet également d'aller faire des courses à l'épicerie. C'était d'ailleurs une des conditions indispensables pour obtenir l'autorisation d'ouverture de ce commerce de proximité. Puis, par malheur, notre employé communal s'est blessé au genou. Il a été indisponible au mois de mai. Ce qui fait que des volontaires se sont mobilisés pour faucher l'herbe du terrain de jeux des enfants et des parkings. Je les en remercie au nom de tous nos concitoyens. Enfin, pour continuer la série des ennuis l'épareuse est tombée en panne! Heureusement, grâce à la disponibilité et à la grande compétence d'Erino FREALDO, elle a été réparée. Nous avons pu ainsi économiser une grosse dépense de mécanique. Au nom de la municipalité, je le remercie chaleureusement.

L'année 2018 est consacrée à **la protection contre les incendies**. C'est une dimension essentielle de notre sécurité collective. Quatre nouvelles bornes ont été installées : une à Bernas, une au pont du Moulin, une sur le chemin des Granges et une dernière a été mise en place devant le Tourrihou.

Le concours photo se déroulera cette année. C'est la troisième édition. Il est encore temps d'envoyer vos photos de Montclus. Elles sont les bienvenues sur le site : <http://bit.ly/cmei2018>. L'exposition se tiendra du 3 au 9 août dans la salle du conseil municipal. Elle sera ouverte sous la garde de Monsieur CANIVENQ. Son épicerie située au rez-de-chaussée de la mairie est ouverte tous les jours. Elle offre un vrai service de proximité aux résidents et aux touristes qui y trouveront d'excellents produits locaux.

Un très important programme de festivités est organisé cet été. Toutes les associations de la commune se sont données beaucoup de peine, et avec peu de moyens, pour animer notre village pendant la belle saison. Je les remercie d'autant plus vivement que nous sommes la seule commune

rurale de l'agglomération à mettre en œuvre autant d'événements culturels et festifs. Venez nombreux pour participer à son succès.

Un petit focus sur **les fêtes de Montclus**. Cette manifestation est gratuite pour les Montclusiens (deux places par soir pour les habitants de la commune inscrits sur la liste des participants au repas communal). Ces fêtes se dérouleront dans l'enceinte du château. Elles proposent plusieurs spectacles tous les soirs entre le 7 et le 12 août. Je vous recommande notamment un impressionnant spectacle de feu à 22h30. Je profite de l'occasion, pour vous annoncer que l'association des amis du château compte une nouvelle secrétaire (Annie STAUFFER), une nouvelle trésorière (Evelyne BOEHM) et un nouveau président (Henri DOUAIS). Ils sauront à coup sûr, comme leurs prédécesseurs, faire vivre activement l'association. Une circulaire régionale **interdit l'incinération des végétaux tout au long de l'année**. Je vous demande de déposer vos végétaux à la déchetterie et non plus à la maison forestière car cette interdiction s'applique aussi à la mairie...

Le camping des gorges de la Cèze est fermé par arrêté administratif suite au non-respect des normes de sécurité appliquées au tourisme de plein air. En effet, depuis le 6 avril 2016 ce camping est sous le coup de 2 avis défavorables consécutifs après inspection de la sous-commission (Préfecture du Gard) de mise en sécurité des occupants des terrains de camping. Après de nombreux échanges et mises en demeure la gérante du terrain de camping n'a pas effectué l'élagage des grands peupliers qui bordent son installation. Ces arbres menacent, en cas de coup de vent, la vie des campeurs. Nous n'avons pas la mémoire courte. Le 20 juillet 2014 deux personnes sont mortes écrasées et plusieurs ont été blessées par des arbres dans des campings de Saint-Just d'Ardèche et de Saint- Paulet - de - Caisson. Il est de mon devoir de faire appliquer une loi qui engage aussi la responsabilité de la municipalité. Bien entendu, dès que les travaux auront été effectués, le camping pourra rouvrir.

Benoit TRICHOT

Informations:

- « Cèze Park », un petit parc de loisirs pour les enfants a ouvert au Martel avec des châteaux gonflables.
- L'audience de l'affaire opposant les époux Gavinet à la commune se tiendra en septembre.
- Le 14 juillet, le Tourrihou a été loué pour un mariage.
- Des tirants ont été fixés de part en part au lavoir de Linde afin de soutenir la toiture. Des témoins ont été installés pour vérification.

Naissances:

- Sirius né le 28/04, fils de Marie et Guillaume MAZILLE
- Mia née le 26/06, fille d'Hélène BOULETIN et de Steve TROUILLAS
- Clémence née le 14/01, fille d'Anaïs SOULIER et d'Aurélien BOULETIN

Programme des festivités :

- Dimanche 08 juillet** **7h à 18h**, Vide grenier– Place des Aires, buvette et restauration rapide sur place ; repas : gardiane de taureau.
- Lundi 09 au 27 juillet** Fouilles archéologiques dans le château de Montclus.
- Vendredi 13 juillet** 20h Aioli sur la Place des Aires, 14 € réservation obligatoire avant le 08 juillet
22h Bal populaire avec l'orchestre SYRIUS – Place des Aires, buvette et petite restauration – soirée organisée par l'ACM.
- Dimanche 15 juillet** **Date limite d'envoi des photos pour le concours photos**
- Dimanche 22 juillet** **21h**, Concert de Tim BROADBENT et Christian FROMENTIN : Crosswind des deux rives – Musique de France, d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse - dans la cour du château – buvette - organisé par l'AACM
- Lundi 23 juillet** **Sélection des photos pour le concours photos**
- Vendredi 03, Samedi 04, Dimanche 05 Août – FÊTE VOTIVE**
- Vendredi 03 Août** **21h**, grand LOTO, Place des Aires – buvette et restauration rapide (reporté si intempéries)
- Samedi 04 Août** **15h**, Concours de boules (180 € + frais de participation)
22h, Grand bal avec l'orchestre Eric FERRARI – Place des Aires
- Dimanche 05 Août** **9h**, Concours de boules jeunes jusqu'à 13 ans
11h45, Apéritif d'honneur – ACM + Mairie avec animation musicale offerte par la Mairie
15h, concours de boules (180 € + frais de participation).
22h, feu d'artifices sonorisé qui sera tiré côté Sud de Montclus, un fléchage sera mis en place
22h30, Grand bal animé par FX DEEJAY SHOW – Place des Aires

FEERIES DE MONTCLUS – Organisée par LABEL MEKTOUB – Cour du Château

- Mardi 07 Août** Soirée d'inauguration gratuite avec DJAZIA SATOUR
- Mercredi 08 Août** NEFERTITI IN THE KITCHEN + HIGH JINKS DELEGATION (cabaret folk)
- Jeudi 09 Août** **18h**, Remise des prix du concours photos – Salle de la Mairie
SLIM PAUL + OLIVIER GOTTI (blues rock)
- Vendredi 10 Août** SUPER GOMBO + BALAPHONIK SOUND SYSTEM (afro groove)
- Samedi 11 Août** RÜTRANCE + MOTHER SATURN (transe world)
- Dimanche 12 Août** BAL O'GADJO + JUKE BAL + autre groupe –
Spectacle son et lumière – Compagnie PARAPLUIE + EMILE SECOUSSE –
- Camp des organisateurs à la Maison Forestière du 05 au 13 août 2018**
- Tarif féeries plein jour = 15€ - Tarif réduit / pré-vente jour = 12€ / Gratuit moins de 12 ans**
- Lundi 13 Août** Cirque P.P. sur la place des aires – le soir – gratuit – au chapeau
- Vendredi 24 Août** The Red Hot Serenaders : Blues, Swing, Ragtime des années 20 et 30 - cour du château, voir buvette et pr



Vous pouvez nous suivre sur notre page : Mairie Montclus

Et sur notre site internet : www.village-montclus.fr